

CENTRE ASSOCIATIF

Hameau de la Fraternité

29 rue Louise MICHEL

18000 BOURGES

☎ 02.36.24.14.33

centre.associatif@sfr.fr

DEMANDE D'ADHESION

- 1) Faire un courrier de demande d'adhésion au Centre Associatif avec une copie des Statuts de l'association.
- 2) Un rendez-vous vous sera proposé afin de présenter votre association au Conseil d'Administration du Centre Associatif qui seul prendra la décision de retenir ou non la candidature de votre association.
- 3) Lors de ce rendez-vous, il faudra obligatoirement vous munir de la liste de votre bureau ou Conseil d'Administration, des coordonnées des responsables (adresses, téléphone, mail).
- 4) Une fois votre adhésion retenue vous pourrez faire une demande de créneau pour vos activités en fonction des plannings déjà mis en place au Hameau de la Fraternité, à la Maison pour Tous des Pressavois ou aux Merlattes auprès de l'accueil de la maison des associations au 02.48.27.57.10 ou par email : accueilmda@ville-bourges.fr
- 5) Il vous faudra régler la cotisation annuelle de 60 euros pour l'année en cours.
Il faudra fournir une attestation de votre assurance pour l'année en cours.
Il faudra afficher le logo du Centre Associatif sur vos supports de communication (ce logo vous sera fourni par mail).
Pour vos supports internet, il faudra indiquer le logo du Centre Associatif avec un lien au site du Collectif du Centre Associatif.
Un représentant de votre association devra assister à tous les Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale du Centre Associatif.
- 6) Le Centre Associatif vous fournira un exemplaire de ses Statuts et Règlement Intérieur.